

L'INQUIÉTANTE INVERSION DES VALEURS

20 MARS 2026

Le 17 mars 2023, le tribunal correctionnel de Paris a condamné très lourdement 9 fonctionnaires des compagnies républicaines de sécurité engagés le 1er décembre 2018 à la suite de leur intervention dans un restaurant « Burger King » au terme d'une journée qualifiée, et à juste titre, d'insurrectionnelle.

En cet acte III du mouvement des gilets jaunes, l'ensemble des forces de l'ordre engagées sur le dispositif protégeant la capitale a fait face pendant des heures à des scènes de guérilla urbaine sans précédent, commises par plusieurs milliers d'émeutiers qui, sans aucune limite, ont cherché à attenter à leur intégrité physique.

La République, ce jour-là, a vacillé. Mais malgré l'intention homicide de nombreux émeutiers à l'encontre des forces de l'ordre, elles ont agi avec déontologie et discernement, sans faire usage de leur arme, y compris quand leur vie était menacée.

Le président de la République a d'ailleurs salué la résilience et le professionnalisme des compagnies républicaines de sécurité lors d'un repas organisé dans l'un de leurs cantonnements.

La CRS 43 dont les effectifs sont intervenus dans le Burger King a été engagée au contact d'une foule d'émeutiers de façon continue pendant plus de 12 heures, sans boire ni s'alimenter. Beaucoup ont pensé qu'ils allaient mourir ou revenir blessés.

Malgré de multiples appels à l'aide du commandant de cette unité, la CRS 43 est restée seule, abandonnée, sacrifiée par une absence coupable de décision de la salle de commandement.

Les effectifs de la CRS 43 ont donc fait face car ils n'avaient pas le choix, sans relève et sans aide ; ils sont allés jusqu'au bout d'eux-mêmes. C'est au bord de l'épuisement qu'ils sont intervenus, en fin de journée, dans le Burger King de l'avenue de Wagram pour évacuer des pillards sur instruction de la salle de commandement.

Comment est-il possible de sanctionner aussi lourdement des fonctionnaires en omettant de contextualiser leur intervention et en s'abstenant de prendre en considération leur état émotionnel fortement dégradé après cette journée passée à subir une violence désinhibée de la foule ?

Comment l'autorité supérieure de la salle de commandement lors de cette journée peut-elle se désolidariser de ces hommes, alors qu'ils n'ont fait qu'obéir aux ordres dans des conditions exceptionnellement dégradées et hors norme ?

Les forces de l'ordre seront inévitablement un jour ou l'autre de nouveau appelées pour défendre la République. Elles interviendront car c'est leur identité et leur honneur, en oubliant la peur d'être tuées ou blessées et en ayant la crainte d'être sanctionnées par une justice déconnectée de la réalité à la moindre erreur d'appréciation, et ce, quel qu'en soit le contexte.

JUSQU'À QUAND ?**SYNERGIE-OFFICIERS TOUJOURS À VOS CÔTÉS**